

«Fouillis résultant d'un manque de jugement», «Abdication des responsabilités», «Manque total de compréhension», et j'en passe.

C'est au cours de cette année-là,—personne ne l'ignore,—qu'on a imposé au peuple canadien de nouveaux impôts représentant 352 millions de dollars pour une pleine année financière. Je tiens à rappeler à la Chambre que le gouvernement donne l'impression de reprendre les cadeaux qu'il fait. Il s'est beaucoup vanté en 1957 d'avoir augmenté les pensions de vieillesse. A raison de \$9 par personne, l'augmentation s'établit à 100 millions environ pour une année. Mais si on jette un coup d'œil sur le produit des nouveaux impôts de 1959 à verser rigoureusement au fonds de la sécurité de la vieillesse, on arrive à près de 200 millions. Conclusion: pour chaque dollar d'augmentation de 1957, un impôt de \$2 en 1959.

Le gouvernement a eu recours à la même tactique en 1959 à propos de la caisse d'assurance-chômage. On a estimé que l'augmentation des cotisations rapporterait 97 millions. Or les nouveaux avantages apportés cette année-là par la loi s'élevait à 24 millions seulement d'après les calculs. Donc, en réalité, il s'agit encore une fois d'un nouvel impôt de 73 millions. Il semble qu'en 1957, le ministre des Finances (M. Fleming) et le premier ministre (M. Diefenbaker) n'aient pas vu les choses du même œil, de sorte que pendant de nombreux mois un grand silence a recouvert le pays. Pendant ce temps, le taux d'intérêt atteignait des sommets sans précédent. Cette année-là encore, on a entendu des gens qui normalement sont les amis du gouvernement formuler les commentaires suivants. Le *Globe and Mail* de Toronto a dit:

...avec M. Fleming, le gouvernement «ne s'est pas encore trouvé une politique financière...il ne fait que se démener pour dénicher ce qu'il lui faut pour douze mois».

M. Meyer, rédacteur financier de la *Gazette* de Montréal disait:

Ici l'absence de direction,—que rien ne révèle mieux que la persistance et l'insistance peu convaincante du gouvernement à se défendre d'imposer une politique de rareté d'argent,—a contribué tout autant à faire monter l'intérêt des emprunts que la multiplication des demandes en face de disponibilités fixes.

En octobre 1959, voici ce que disait le président de l'Association des courtiers en placements:

Au fond le problème, c'est l'absence de direction de la part du gouvernement en matière d'argent.

Passons tout de suite à 1960. Nous nous rappelons que le ministre, avec beaucoup de fierté, a présenté un budget qui, pensait-il, était équilibré au point d'accuser un léger surplus de 12 millions. Malheureusement, il

semble que l'excédent ait disparu avec la fonte des neiges au lieu du chômage qui, selon le ministre, devait disparaître au printemps 1960 avec la neige.

Nous constatons également que le ministre s'est trompé non seulement en 1959-1960 mais aussi en 1960-1961 dans une proportion de 50 p. 100 au moins en calculant l'expansion réelle de notre économie. Puis on a battu le tambour pour annoncer une session spéciale du Parlement qui comporterait un budget supplémentaire. J'ai signalé qu'il semble y avoir énormément de temporisation et d'inaction et rien ne met plus cette vérité en évidence que ce qui s'est passé durant la présente session. Nous nous sommes réunis promptement et l'opposition a collaboré. On nous a demandé d'adopter une mesure législative visant l'établissement d'un conseil de productivité. La mesure a été adoptée avant Noël, mais le conseil ne fonctionne pas encore. On nous a invités dans le budget à accorder un amortissement double aux nouvelles industries qui pourraient s'établir dans les régions souffrant de marasme économique. A cet égard, on a adopté un décret du conseil, c'est tout ce qui a été fait.

Quant à la loi nationale sur l'habitation, il était peut-être possible dans ce domaine de créer des emplois. Je veux cependant rappeler à la Chambre que, pas plus tard qu'au mois de juillet dernier, le gouvernement a semblé se tromper au sujet des besoins de l'industrie du logement, car le ministre des Travaux publics (M. Walker), responsable du logement, a tenu le ministre des Finances responsable des restrictions. D'après un communiqué de presse du 15 juillet, le ministre des Travaux publics aurait déclaré:

C'est pour des raisons financières qu'on a imposé des restrictions au programme actuel de prêts directs.

Nous savons tous que pour les mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1960, les mises en chantier ont baissé de 21, 35, 24, 20 et 28 p. 100 par comparaison aux mois correspondants de l'année précédente. Ce sont des prévisions semblables que le présent gouvernement nous a servies au sujet de nos besoins économiques.

Pour terminer, je dirai que, parmi les principaux objectifs proclamés par le gouvernement en matière de politique financière, je n'en vois aucun qui ait été réalisé. Le gouvernement a parlé d'équilibrer son budget. Or chaque année nous avons d'énormes déficits. Le gouvernement a dit qu'il fallait réduire les dépenses. Sauf erreur, les principales prévisions de dépenses que le gouvernement a présentées cette année dépassent d'environ 1,400 millions de dollars celles du dernier gouvernement libéral. Quelques semaines seulement après être entré en fonction